

## Renseignements à l'intention des actionnaires

### Bureau central

Adresse :  
Banque Royale du Canada  
200 Bay Street  
Toronto (Ontario) Canada  
M5J 2J5  
Téléphone : 416-974-5151  
Télécopieur : 416-955-7800

Pour toute correspondance :  
P.O. Box 1  
Royal Bank Plaza  
Toronto (Ontario)  
Canada M5J 2J5

Site Web :  
rbc.com

### Agent des transferts et agent comptable des registres

*Agent principal*  
Société de fiducie Computershare  
du Canada

Adresse :  
1500, rue University  
Bureau 700  
Montréal (Québec)  
Canada H3A 3S8  
Téléphone : 514-982-7555  
ou 1-866-586-7635  
Télécopieur : 514-982-7635

Site Web :  
computershare.com

*Co-agent des transferts (États-Unis)*  
Computershare Trust Company, N.A.  
350 Indiana Street, Suite 800  
Golden, Colorado  
États-Unis 80401  
Téléphone : 1-800-962-4284

*Co-agent des transferts (Royaume-Uni)*  
Computershare Investor  
Services PLC  
Securities Services – Registrars  
P.O. Box No. 82, The Pavilions,  
Bridgwater Road, Bristol  
BS99 7NH Angleterre

### Inscriptions en Bourse

(Symbole de l'action : RY)

Bourses où sont inscrites les actions ordinaires de la Banque :  
*Canada*  
Bourse de Toronto (TSX)  
*États-Unis*  
Bourse de New York (NYSE)  
*Suisse*  
Bourse suisse (SWX)

Toutes les actions privilégiées sont inscrites à la Bourse de Toronto.

### Prix du jour d'évaluation

Aux fins du calcul des gains en capital, le prix de base de notre action ordinaire au jour d'évaluation (22 décembre 1971) s'établit à 7,38 \$ l'action. Ce prix a été ajusté pour refléter la division d'actions à raison de deux actions pour une de mars 1981 et celle de février 1990. Le dividende en actions de une action pour une, versé en octobre 2000 et en avril 2006, n'a eu aucune incidence sur le prix du jour d'évaluation de nos actions ordinaires.

### Communications avec les actionnaires

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificats d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires sont priés de communiquer avec :  
Société de fiducie Computershare du Canada  
100 University Ave., 9th Floor  
Toronto (Ontario)  
Canada M5J 2Y1  
Téléphone : 514-982-7555  
ou 1-866-586-7635

Toute autre demande peut être adressée à :  
Services aux actionnaires  
Banque Royale du Canada  
200 Bay Street  
9th Floor, South Tower  
Toronto (Ontario)  
Canada M5J 2J5  
Téléphone : 416-955-7806  
Télécopieur : 416-974-3535

Pour obtenir des renseignements financiers, veuillez communiquer avec :  
Relations avec les investisseurs  
Banque Royale du Canada  
200 Bay Street  
14th Floor, South Tower  
Toronto (Ontario)  
Canada M5J 2J5  
Téléphone : 416-955-7802  
Télécopieur : 416-955-7800  
Il est aussi possible de consulter le site Web suivant :  
rbc.com/investisseurs

### Service de dépôt direct

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires du Canada et des États-Unis peuvent faire déposer directement leurs dividendes; il leur suffit d'en faire la demande par écrit à notre agent des transferts et agent comptable des registres, la Société de fiducie Computershare du Canada.

### Régime de réinvestissement de dividendes

Notre régime de réinvestissement de dividendes constitue, pour les détenteurs de nos actions ordinaires inscrits résidant au Canada ou aux États-Unis, un moyen de réinvestir automatiquement leurs dividendes en espèces à des fins d'achat d'actions ordinaires additionnelles de RBC.

Pour plus de renseignements au sujet de la participation au régime de réinvestissement de dividendes, veuillez communiquer avec notre agent chargé de la gestion du régime :

Société de fiducie Computershare du Canada  
Attn: Dividend Reinvestment Dept.  
100 University Ave., 9th Floor  
Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1  
Téléphone : 1-866-586-7635  
(Canada et États-Unis)  
ou 514-982-7555  
Télécopieur : 416-263-9394  
ou 1-888-453-0330  
Courriel :  
service@computershare.com

### Désignation à titre de dividendes admissibles

Aux fins des nouvelles dispositions en matière de crédit d'impôt pour dividendes contenues dans la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et dans toute législation fiscale provinciale ou territoriale applicable, tous les dividendes (ainsi que les dividendes

### Dates de paiement des dividendes pour 2008

Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

	Dates de clôture des registres	Dates de paiement
Actions ordinaires et actions privilégiées de séries N, W, AA, AB, AC, AD, AE, AF et AG	24 janvier 24 avril 24 juillet 27 octobre	22 février 23 mai 22 août 24 novembre

Royal Bank's Annual Report is also published in English.

Dépôt légal, 4<sup>e</sup> trimestre 2007  
Bibliothèque nationale du Québec



Imprimé au Canada  
Ce rapport annuel est imprimé sur du papier sans acide et le document est entièrement recyclable.

réputés) que nous versons à des résidents du Canada sur nos actions ordinaires et privilégiées après le 31 décembre 2005 sont désignés comme des « dividendes admissibles ». À moins d'avis contraire, tous les dividendes (ainsi que les dividendes réputés) versés après cette date sont désignés comme des « dividendes admissibles » aux fins de la législation susmentionnée.

### Rachats d'actions ordinaires

Nous avons lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Durant la période de un an commençant le 1<sup>er</sup> novembre 2007, nous pourrions racheter jusqu'à 20 millions de nos actions ordinaires sur le marché libre, aux cours du marché. Nous déterminerons le montant de ces achats et le moment où ils auront lieu.

Un exemplaire de notre avis d'intention de déposer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités peut être obtenu sans frais en communiquant avec le secrétaire de la Banque, à notre adresse postale torontoise.

### Assemblée annuelle de 2008

L'assemblée annuelle des actionnaires ordinaires se tiendra le vendredi 29 février 2008 à 9h (heure normale de l'Est) au Palais des congrès du Toronto métropolitain, édifice nord, au 255 Front Street West, Toronto (Ontario), Canada.

### Dates de publication des rapports trimestriels pour 2008

Premier trimestre	29 février
Deuxième trimestre	29 mai
Troisième trimestre	28 août
Quatrième trimestre	5 décembre

L'information disponible sur les sites Web mentionnés dans le présent rapport aux actionnaires ou l'information pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du rapport. Dans ce rapport aux actionnaires, les références à des sites Web ne constituent pas des hyperliens et ne sont faites qu'à titre d'information pour le lecteur, et à aucune autre fin.

### ÉGALITÉ D'ACCÈS À L'EMPLOI

Comme le prescrit notre Code de déontologie, qui s'applique à toutes les sociétés de RBC et qui vise tous les employés également, nous nous engageons à offrir l'égalité des chances dans le cadre de toutes nos opérations avec les employés, les clients, les fournisseurs ou les autres parties. Aux États-Unis, nos filiales se sont engagées à offrir l'égalité d'accès à l'emploi conformément aux lois et règlements fédéraux américains applicables (règles d'égalité d'accès à l'emploi) à tous les employés et candidats à l'embauche. Conformément à cet engagement, toutes les décisions relatives à l'embauche touchant nos filiales américaines reposent sur les aptitudes et le rendement sans égard au groupe ethnique, à la couleur de la peau, à la nationalité ou à l'origine, à la religion, à l'âge, au handicap, au sexe, à l'orientation sexuelle, au statut de vétéran ou à tout autre facteur ou caractéristique protégé par la loi. Nos filiales américaines sont des employeurs souscrivant au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et se conforment aux lois américaines fédérales, d'États et municipales en matière de travail, y compris les règlements applicables aux fournisseurs du gouvernement fédéral. La présentation des pratiques de nos filiales américaines en matière d'égalité d'accès à l'emploi dans notre rapport annuel aux actionnaires de 2007 est obligatoire aux termes des règles d'accès à l'emploi.

Les désignations commerciales utilisées dans le présent rapport annuel comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA, BANQUE ROYALE, RBC, RBC ROYAL BANK OF CANADA, STRATÉGIE RBC SUR LA RESPONSABILITÉ SOCIALE, PROJET EAU BLEUE RBC, RBC MARCHÉS DES CAPITALS, RBC FIDUCIE DE CAPITAL, RBC CARLIN, RBC CENTURA, STRATÉGIE RBC SUR LA RESPONSABILITÉ ENVERS LA COLLECTIVITÉ, RBC DAIN RAUSCHER, RBC DANIELS, RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES, STRATÉGIE RBC EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT, FONDATION RBC, INDICE RBC HEDGE 250, MARGE PROPRIO RBC, RBC ASSURANCES, RBC MORTGAGE, DÉFI RBC PROCHAIN GRAND INNOVATEUR, RBC RÉCOMPENSES, FIDUCIE DE BILLETS SECONDAIRES RBC, BILLETS SECONDAIRES DE LA FIDUCIE RBC et RBC TruCS, lesquelles sont des désignations commerciales de la Banque Royale du Canada ou par ses filiales autorisées. Toutes les autres désignations commerciales mentionnées dans le présent rapport qui ne sont pas la propriété de la Banque Royale du Canada sont la propriété de leurs propriétaires respectifs. RBC Dexia IS et les sociétés affiliées à Dexia utilisent la désignation commerciale de RBC sous licence.